

665M, Arabian = 1876.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,
à Vannes, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous ⁽¹⁾ *Caradec*
ambroise Louis marie, Président
du tribunal de première instance de *Vannes*, nous sommes
rendu dans la salle de la *Préfecture*, à *Vannes*,
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués
au département du *Morbihan* par l'article 2 de la loi constitutionnelle
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Ratier</i>	(<i>Guillaume</i>)	, né le <i>24 juillet 1804</i>
M. <i>Le Rouzeur</i>	(<i>Jean Pierre</i>)	, né le <i>24 février 1809</i>
M. <i>Lécuyer</i>	(<i>Joseph Yves marie</i>)	, né le <i>19 Mars 1849</i>
M. <i>Bernard</i>	(<i>Louis marie</i>)	, né le <i>30 Avril 1848</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Renard Henri*
François (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation
du Sénat;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i> à la lettre <i>L</i> —	200	électeurs.
2 ^e Section, — <i>Z</i> — <i>Z</i> —	133	—
3^e Section, — — — —	—	—
4^e Section, — — — —	—	—
5^e Section, — — — —	—	—
6^e Section, — — — —	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1^{re} SECTION. {
 Président. | M. *Guignard, Louis Eugène Marie*
 M. *Henri et Hyacinthe, Ludovic*
 Scrutateurs. {
 M. *Fournier, Alexandre*
 M. *Raoul, Jean Marie*
 M. *Le Cuff, Joseph*

2^e SECTION. {
 Président. | M. *Marquet, Dominique*
 M. *de la Cauneloye, Auguste*
 Scrutateurs. {
 M. *Harstout de St Georges, Roger*
 M. *Ricaud, Jean Marie*
 M. *Stoua, Louis Marie*

~~3^e SECTION. {
 Président. | M.
 M.
 Scrutateurs. {
 M.
 M.~~

~~4^e SECTION. {
 Président. | M.
 M.
 Scrutateurs. {
 M.
 M.
 M.~~

~~5^e SECTION. {
 Président. | M.
 M.
 Scrutateurs. {
 M.
 M.
 M.~~

6 ^e SECTION.	}	Président.	M.
			M.
		Scrutateurs.	M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Crois*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....	197	197	"	"
2 ^e <i>idem</i>	132	132	"	"
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	329	329	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										Voix perdues
				M. de la Mornerie	M. Leduc de Kerdrel	M. de Kerdrec	M. Baron Duplessis	M. Beauvais	M. Burgault	M. Guerin	M. Jollivet Lamié	M. Porchart	M. de Lambilly	
1 ^{re} section.....	197	197	"	126	136	102	70	34	30	32	1	"	3	3
2 ^e idem.....	132	132	"	94	94	76	43	20	16	20	1	1	4	"
3 ^e idem.....														
4 ^e idem.....														
5 ^e idem.....														
6 ^e idem.....														
TOTAUX.....	329	329	"	220	230	178	113	54	46	52	2	1	7	3

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	3 3 3
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	3 2 9
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	3 2 9

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	3 2 9
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	"
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.	3 2 9
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....	1 6 5

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Andreu de Kerdal</i>	<i>deux Cent trente</i>	230
M. <i>de la Honneraye</i>	<i>deux Cent vingt</i>	220
M. <i>de Kéide</i>	<i>Cent soixante dix huit</i>	178
M. <i>Ramon du Plessis</i>	<i>Cent treize</i>	113
M. <i>Beautais</i>	<i>Cinquante quatre</i>	54
M. <i>Guérin</i>	<i>Cinquante deux</i>	52
M. <i>Bougault</i>	<i>quarante six</i>	46
M. <i>de Lambilly</i>	<i>sept</i>	7
M. <i>Jolivet</i>	<i>deux</i>	2
M. <i>Pichart</i>	<i>une</i>	1
M. <i>de de Rohan</i>	<i>une</i>	1
M. <i>Zudet aîné</i>	<i>une</i>	1
M. <i>de Renthays</i>	<i>une</i>	1
M. <i>Martin</i>	<i>une</i>	1
M.		
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾	<i>aucun</i>	"

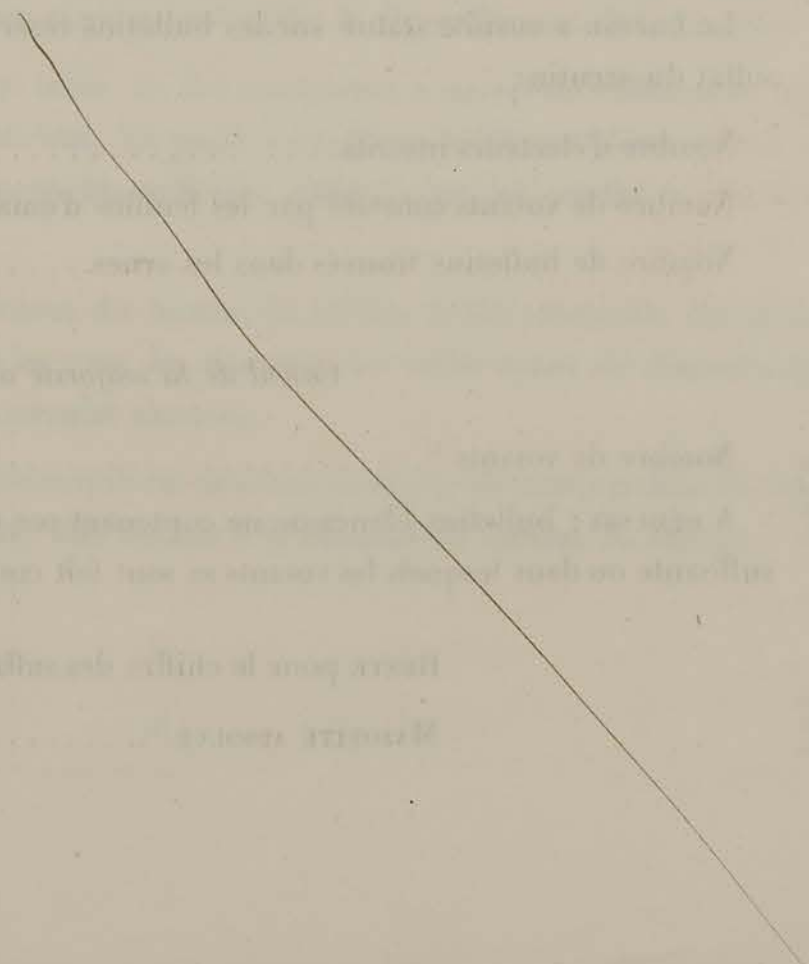
(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M⁽³⁾ *Andreu de Kerdal, de la Honneraye et de Kéide* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.



~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.~~

~~Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.~~

~~Le Président,~~

~~Les Membres du bureau,~~

~~Le Secrétaire,~~



~~*M. Carrière*~~

~~*Reuand*~~

~~*Bernard Lecuyer*
G. Galvo
J. Henouzet~~

~~2^e TOUR DE SCRUTIN.~~

~~Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.~~

~~Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾~~

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

~~Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.~~

~~La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :~~

~~Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.~~

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
TOTAUX																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désigna-
 tion suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait
 connaître ⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à _____ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s _____ à _____, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s _____ à _____, les feuilles de pointage.

Sous les n°s _____ à _____, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s _____ à _____, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

M. Casades

Le Secrétaire :

Renaud

Les Membres du bureau :

G. Rottier
Leclercq



DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

du Morbihan.



LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Allain	Conseiller d'arrond ^{ment} Quiberon,		
2	Allard, Joachim	D. S ^t Aignan	V ^e Bris	
3	Aréas, Jean Marie	D. Molac	Moissard, Julien Marie	
4	Audren de Kerdréol	Député		
5	Audren de Kerdréol	Cons ^{titué} Gal Rochefort		
6	Bachelard, Alphonse	D. Ménéac	Hervé	
7	Baucher, Joseph	D. S ^t Caradec Gregomal	Hellec	
8	Beausais	Cons ^{titué} Gal Orient (2 ^e)		
9	Bellec	Cons ^{titué} d'arrond ^{ment} (Baud)		
10	Bernard, Joseph	D. Quily	Gauthier	
11	Berruyer, Pierre Marie	D. La Croix Hellec	Moiso	
12	Bertic,	Cons ^{titué} Gal Quiberon,		
13	Binio, Courant	D. Reminiac	Josset	
14	Blain, Pierre Marie	D. S ^t Gorgon	Rivière, Laurent	
15	Blanguart de la Baissie	D. Inzinzac	V ^e Milloch	
16	Boiffard, Jean Marie	D. Noyal Muzillac	Cabo, Julien Marie	
17	Boissel, Jean Louis	D. Feillac	Jouvenec, Francis	
18	Bonnelle	Cons ^{titué} Gal Belle Ile		
19	Boschet, Mathurin	D. Brihan, Landerac	Coquantif	
20	Boterff	Cons ^{titué} d'arrond ^{ment} Roche-Bernard		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Bonédic, Jean	D. Kervignac	Créguenet	
22	Bonédo, Joseph Marie	D. Guillois	Guéris	
23	Bourbasquet, Jean Louis	D. Sulmaic	Guého, Joseph	
24	Boy	Cons ^l d'arrond ^t Jorvant (2 ^o)		
25	Briend, Louis	D. St. Abraham	Huet	
26	Cadic, René	D. Guisouff	Colmon	
27	Cadoret, Albert	D. Le Faouët	Le Briéro	
28	Cadoret	D. Gâres	Quet	
29	Cadondal (de)	Cons ^l Gal St Jean Breilay		
30	Caradec, Albert	Cons ^l Gal Uvez		
31	Carouge, Auguste	D. Guer	Grayo	
32	Caudal, ^{frs} Paul	D. St Jean Breilay	Le Cam	
33	Caudart, Joseph	D. St. Gravé	Le Certre	
34	Charloic, Jean Bap ^{te}	D. Tocminé	Tchézie	
35	Chesnin, Jean Bap ^{te}	D. Chehillac		
36	Cheval	Cons ^l d'arrond ^t Belle-He		
37	Cheval, Jacques Marie	D. St. Martin	Vanoe, François	
38	Coërec, Michel	D. Anadon	Le Bohellec	
39	Cobigo, Joseph	D. Moreac	Guyot	
40	Cohéleach, Louis	D. Sargeau	Dumoulin, Jules	
41	Colmeaux	Cons ^l d'arrond ^t Malostroit		
42	Collet, François	D. St. Vincent	Gicquain, Pierre	
43	Convoisier (re) Louis Marie	D. St. Gildas	Le Hécho	
44	Conédic, Jean Marie	D. Caro	de Montfort	
45	Congoulic	Cons ^l d'arrond ^t Grandchamp		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Courtet, Jean	D. Candan	Le Calvé	
47	Cozic, Pierre Marie	D. Loyat		
48	Danet, Joachim	D. V'Alouestre	Samson	
49	Danet, Auguste	D. Jonclis	Bourgogne	
50	Daniel, Julien	D. Colpo	Jonic, Laurent	
51	Daniel, Jean Marie	D. Guetta	Le Marson	
52	Danne (de) Louis Louis	D. Pluherlin	Jollivet, Guillaume	
53	Dano	Cons. Général, Belg		
54	Dano, Joseph	D. Plumoret	Le Perodic	
55	Dano, Julien	D. Plescop	Chapelain, François	
56	Darvine Jean Marie	D. Néant	Ferat	
57	Digo, Joseph Marie	D. Rochefort	Bahon	
58	Driano, Mathurin	D. Buleon	Le Gal	
59	Droual, Steinne	D. Palais	Leéal	
60	Duault	Cons. "d'arrond" Honay		
61	du Bodan	Député		
62	du Boisbaudry, Henri	D. Roc St. André	Desbois	
63	du Boisbaudry, Hippolyte	D. Montorrein	Orand	
64	du Bot	Cons. Général Guer		
65	du Bouëtiez de Kerorques	id. Hémecourt		
66	du Breil de Fontbriand	D. Marzan	Gergaud, Lazare	
67	du Fresno de Tiel, Henri	D. Surzur	Orjebis	
68	du Fresno de Tiel, Albay	D. Crédon	Le Cadre, Jean Marie	
69	Duliseouët, Michel	D. Gestel	De Tangle	
70	du Noday	Cons. "d'arrond" Jonclis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Duplessis de Grénédan	Com. Gal. La Grève-Loshoët		
72	Duplessis de Grénédan	D. Emizel	Grayo	
73	Channo, Jean	D. Noyalo	Mahé	
74	Guillard, Emmanuel	D. La Gacilly	Chatel, Pierre	
75	Erain	Com. Gal. La Gacilly		
76	Eranno, Joachim	D. Montebiane	Galiard, François	
77	Fanneau de Lahorie	Com. "D'Amont" Rohay		
78	Fanneau de Lahorie	D. Rohay	Jouanno	
79	Forges (de)	Com. Gal. Allaire		
80	Foucher (de) Auguste	D. Les fougères	Onno	
81	Fresneau	Député		
82	Gabinet	Com. "D'Amont" Belz		
83	Gabinet, Martin	D. Landévant	Le Bray	
84	Gallen, Léandre	D. Port. Philippe	Boussard	
85	Gaudin, Jean Marie	D. St. Jean la Loterie	Cottin, Michel	
86	Gaudin, Etienne	D. Mohon	Rollot	
87	Genouillac (de) Olivier	D. Concorat	Berhan	
88	Gerrot, Pierre	D. Fénel	Ferrot, François	
89	Glaic	D. Muzillac	Jégo	
90	Glaic, Pierre Marie	D. St. Gouvy	Cobigo	
91	Gille, Louis	D. Band	Le Hen	
92	Goudry, Vincent	D. Plenevaux	Picard, Pierre	
93	Goulard, Joseph Marie	D. Sient	Roumel	
94	Goumit, François	D. St. Servant	Le Blanc	
95	Gousello (de)	Député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Gourcello (de) Charles	D. Craeh	Le Gohébel	
97	Gouyon (de)	D. Cannon	Desbois Joseph	
98	Grasland, Mathurin	D. St-Briec de Marnay	Gapais	
99	Guedas, Jacques	D. Arzal	Guillongone	
100	Guégan Jean Benoit	D. Quiberon	Collet	
101	Guého	Com ^e d'arrond ^t Stren		
102	Guignard, Aimé Eugène	D. Hennebont	de Kersuallan	
103	Guilchet, Jean	D. Vangornet	Brontal	
104	Guillaume, Math ^e	D. Beignon	Guillaume, Joseph	
105	Guillemaud, Julien	D. Hellean	Roblot	
106	Guillerin, Jean Benoit	D. St-Pierre Quiberon	Jourdan	
107	Guillo, Bily	D. Plongonnelle	Berrigand	
108	Guillotier	Com ^e d'arrond ^t Rochefort		
109	Guillotier, Joseph	D. Marnay	Puisard	
110	Guillouche, Julien	D. St. Longue	Provost, Jean Marie	
111	Guillouzo, Joachim	D. Pluméliau	Le Strat	
112	Guimard, Louis	D. Billio	Pedrono	
113	Guyodo, Joseph	D. St. Nolf	Martin, Jean	
114	Guyomard	Com ^e Gal. Corticorff		
115	Guyomar, René	D. Guidel	Guyomar, Eugène	
116	Guyot de Salins	Com ^e Gal. Auray		
117	Guyot	Com ^e d'arrond ^t Josselin		
118	Hamon, Duplexis	Com ^e Gal. Guéméné		
119	Hardat, François	D. Monteneuf	Orhan	
120	Harscouët de St-Georges	D. Plurignor	Le Cloirec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Harscouët de St-Georges, Roger	D. Grand-champ	Breid, François	
122	Harscouët de St-Georges	D. Nostang	Uhel	
123	Haumaitre, Auguste	D. Rieux	Corlay, Claude	
124	Hellec, Joseph Marie	D. Escmalo	Guernivel	
125	Helleguarsh, Julien	D. Puzic	Le Fur	
126	Henry de Kergoët, Ludovic	D. Lizio	Piquet	
127	Honrio, François	Suppléant de St-Bastelony		
128	Herpe, Joseph Marie	D. St-Malo-des-3-Fontaines	Giraud	
129	Hervé, Joseph Auguste	D. Erignet	Glochon	
130	Houeix, Julien Marie	D. St-Laurent	Plantard, Jean Marie	
131	Huon de Kermadec	D. Oleguer	Adol	
132	Jacob, Jean René	D. Baden	Selo	
133	Jaffré (l'abbé)	Député		
134	Jego (Laurent)	D. Groix	Noël	
135	Jégorel, Jean François	D. Cédin	Michard	
136	Jehanno (Vincent)	D. Peule	Simon, Jean Marie	
137	Jehanno, ^{frère} Marie	D. Guerno	Jehanno, Jacques	
138	Jollivet, René	Conseiller Général Pannes (Ouest)		
139	Jollivet-Castellot	Conseiller d'arrondissement		
140	Joly, Mathurin	D. Quelbenc	Le Blanc, Pierre	
141	Josso, François	D. Carnoit	Gouret, Jean	
142	Josse, Pierre Marie	D. Bugnac	Pichonnet	
143	Jouan, Julien Marie	D. Oleguerec	Le Guellant	
144	Jouan, Louis	D. La Grée St-James	Glehello	
145	Jouannic	C. Diamond (Questembes)		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Jumel, Guillaume	D. Malestroit	Baron	
147	Kercado	C. Gal La Roche Bernard		
148	Kercado, Alexis (fil.)	D. St Dolay	David, François	
149	Kergosien, Antoine	D. Plumergat	Le Hec	
150	Keridec (de)	Député		
151	Keridec (de) Christian	D. St Hélène	Le Baron	
152	Kerneur	D. Brandivy	Le Fur	
153	Kerouallan (de) Victor	D. Bubry	Robic	
154	Kerregant, Joseph	D. Guern	Philippe	
155	Kerwinio (Mathurin)	D. Perquer	Le Breton	
156	La Bourdonnaye (de)	C. Gal Grand Champ		
157	La Buharaye (de)	C. D'Annot St Jean B.		
158	Lambert, Joseph Julien	D. Locmaria	Lanzuy	
159	Lambilly (de)	Com. Gal Locminé		
160	La Mommoraye (lecomte de)	Député		
161	La Morlais (de)	D. St Léry	Boucharis	
162	Lamsouena, Pierre M ^{re}	D. Carnon	Ménager	
163	Lannéval, Jean Louis	D. Gouris	Guillaume	
164	Lanoe, Julien	D. Bohal	Lanoe, Jean Marie	
165	Lapprackent, Jean Marc	D. Le Hezo	Le Blay	
166	Laurent, Pierre Marie	D. Séné	Le Donaris	
167	Laurent, Louis Alcide	D. Belz	Bourey	
168	La Voltais (de)	Com. D'Annot Guer		
169	Layec (Guillaume)	D. St Aré	Daniel	
170	Le Bagousse, Joachim	D. Locmariaquer	Cameren	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	S Barillec, Jean Marie	D. Billieus	Jubert, Julien	
172	S Bas, Jean Baptiste	D. St. Marcel	Séné	
173	S Beller, Joseph	D. Breizy	Robic	
174	S Berne	Cons. G ^{al} , Quéguerec		
175	S Bihan, Yves Marie	D. Flouray	S Gouic	
176	S Bousicot	Cons. Daronn ^t , Gouris		
177	S Bras	— d. — Locminé		
178	S Brazidec, René	D. Bignan	Guillemet	
179	S Brech, Jean Julien	D. Questembert	Andicq	
180	S Breton, Jean Marie	D. Radenac	Jouhet	
181	S Breton, Louis fr ^{is}	D. Guéhenne	Nouvel	
182	S Brigand, Pierre	D. St. Gounery	Guillot	
183	S Bris, Joseph Louis	D. Floéret	S Bail	
184	S Borgne, Jacques	D. Ploubinec	Uhel	
185	S Boulch, Joseph	D. Brech	S Port	
186	S Bouleis, Armand	D. Auray	de Chénenard	
187	S Launelays (re) Aug ^{te}	D. La Chapelle	Billaud	
188	S Clech	Cons. d'arrond ^t , Faouët		
189	S Clerc, Mathurin	D. Allain	Morice, Louis	
190	S Clezio, Jean Marie	D. Croix-aux-Écarts	S Bellour	
191	S Clouérec, Jean Marie	D. Vandaul	Rio	
192	S Corre, Comsaint	Suppléant de Foccal-mendon		
193	S Correc, Jean Marie	D. Uben	Gaches, Pierre	
194	S Creff, Joseph	D. Tanguidic	S floch	
195	S Cunff, Joseph	D. Silfiac	Segal	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Le Cuyet, Joachim	D. Régigny	Lamour	
197	Le Cuyet, Joseph	D. Kerfouan	Ropert Louis	
198	Le Dain, Pierre	D. Lontscorff	Le Cudon	
199	Le Digabel Mathurin	D. Cheix	Le Bras	
200	Le Duaison, Pierre	D. Inderey	Coras	
201	Le Febvrier, Dominique	D. Lantillac	Le Breton	
202	Le Franc	Cons. G ^{al} Quastembert		
203	Le Fresno, Jean	D. St Gerand	Le Goff	
204	Le Fur,	Cons. D'arand' Guémene'		
205	Le Fur, Jules	D. Pontivy	Marsal	
206	Le Fur, Pierre	D. L'ansandau	Le Guéré	
207	Le Gallays, Celestin	D. Cruquel	Guillaume	
208	Le Galloudec, René	D. Meland	Le Cellier	
209	Le Gargasson	Cons. D'arand' Pontivy		
210	Le Gloahec, Mathurin	D. La Grunte s/mer	Bernard	
211	Le Goëstec de Reroz	Cons. D'arand' L'hermuel		
212	Le Godec, Jean Pierre	D. Cour. du Parc	Quinio	
213	Le Goff, Joseph	D. Roudouallec	Le Roue	
214	Le Gouge, Guillaume	D. Naizin	Moreau	
215	Le Gourdello, Joseph	D. Bernic	Danielo Julien	
216	Le Guilchet, Yves	D. L'annegren	Le Bellous	
217	Le Hen, Pierre	D. La Chapelle Neuve	Martin	
218	Le Houzée	Cons. D'arand' L'hermuel		
219	Le Jallé, Julien	D. L'anzach	Appert, Michel	
220	Le Jéal, Yves Marie	D. Gressellan	Thomas, François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Le Siboua, Jean	D. Berné	Juguet	
222	Le Torrec, Guillaume	D. Signol	Guilloux	
223	Le Torrec, Pierre	D. Tanguélan	Carren	
224	Le Marchand	Com. D'arond. La Grande-Grève		
225	Le Masson, Jean Louis	D. St. Perreux	Giquel, Pierre	
226	Le Mellec, Ange Louis	D. Ploeren	Madec	
227	Le Ménahéze, Jean	D. Remungol	Gégouzo	
228	Le Merle de Beaufond	Com. D'arond. Lontscorff		
229	Le Mintier de L'hellec	D. Béganne	Anzo	
230	Le Moing	Com. D'arond. Konebont		
231	Le Moing, Pierre	D. Calan	Le Floch	
232	Le Moul, Joseph	D. Inguiniel	Morvan	
233	Le Nglie	Com. Gal Pontivy		
234	Le On (le ponce de)	D. Guillac	Mandart	
235	Le Paik, Mathurin	D. Moustoir Remungol	Maguet	
236	Le Pallec, Jean Marie	D. Ambry	Savary, Mathurin	
237	Le Par, Louis Marie	D. St. Chevreau	Tecoq	
238	Le Poëvin, Joseph	D. Plumelin	Bohélay	
239	Le Poëvin	Com. D'arond. Baud		
240	Le Roy, Joachim	D. Neucou	Guillo, Joseph	
241	Le Roux, Antoine	D. Kergrist	Canquy	
242	Le Roux, Louis Marie	D. Ne. d'Arz	Le Nendre	
243	Le Roy	D. Vannes	Birquet	
244	Le Scodan, François	D. St. Brigitte	Carel	
245	Le Serf, Alexis	D. Arzon	Le Vigoureux	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Le Sergent, Joseph	D. Guémin	Amic	
247	Stombillon (de), Prosper	D. Porcard	Orhan	
248	Le Sellier	Cons. d'arrond. Coqueret		
249	Le Sellier Noël	D. Ségles	Le Fur, Joseph	
250	Le Vaillant	Cons. d'arrond. Sarzeau		
251	Le Pilain, Julien	D. Montetelot	Caro	
252	Lhermite, Mathurin	D. Bangor	Lhermite, Jacques	
253	Lorion	Cons. G ^{al} Muzillac		
254	Louer, Yvon Marie	D. Caden	Le Borgne	
255	Lucas de Bourgerel, Ernest	D. Guégon	de Coupiquet du Halgoët	
256	Lucas, Joseph	D. Penquiffet	Pichot	
257	Macé	D. Riantez	Thomas	
258	Magon de la Balue	Cons. G ^{al} Mauron		
259	Marec, Thomas	D. Quistini	Olivier	
260	Marquet, Jean Dominique	D. Port-Louis	Duc	
261	Martin	Député		
262	Martin, Joseph	D. La Croix Turquet	Le Floch	
263	Manduit	Cons. d'arrond. Muzillac		
264	Miollis (de), Jérôme	D. Misiriac	de Carheil	
265	Moisan de la Villonnet	D. Augan	Mimer	
266	Moisan	Cons. d'arrond. Mauron		
267	Moncuit (de) Hippolyte	D. Malansac	Daniolo, Julien	
268	Mommeraye, Mathurin	D. St. Nicolas de Costre	Fanel	
269	Morel	Cons. G ^{al} Paul		
270	Morice, Jean Marie	D. St. Arnel	Morice, Mathurin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Moris, Joseph	D. Erchontene	Jannigan	
272	Moris, Joseph	D. Locqueltas	Vaigo, Joseph	
273	Morvant, Pierre	D. Plémeur	Rio	
274	Murion	Com. d'Anord	Tanneur	
275	Nantois (de)	Com. G. de Fort Louis		
276	Nouvel, Julien	D. St. Malo de Beignon	Mobèche	
277	Nouvel, Julien	D. Campénéac	Le Ray	
278	Offredo, Colomban	D. Moustoir-ac		
279	Pedrono, Mathurin	D. St. Guyomard	Griffon, Joseph	
280	Perrin (de)	Com. G. de Lurignac		
281	Person, Nicolas	D. Carnac	Gy	
282	Peschart,	Com. G. de Plémeur		
283	Peschart, Gabriel David	D. Plémeur	Grandjean	
284	Pessel, Marc	D. Plouharnel	Guillaume	
285	Peschant, Jules	D. Guéméné	Le Guernével	
286	Picarda, Mathurin	D. Meslan	Picarda René	
287	Pichomet, Joseph	D. La Trinité Lohéac	Leveau	
288	Pichot, Mathurin	D. Lanouée	Lebreton, Louis	
289	Pinnigic, Olivier	D. Dangan	Droano, Vincent	
290	Pioger (de)	Député		
291	Plavie (de)	Com. G. de Plouay		
292	Plavie (de) Auguste (fil)	D. Plouay	Cornily	
293	Poligné, François	D. Crial	Mormeray Pierre	
294	Pozzy	Com. G. de Sarzeau		
295	Préteville, François	D. St. Samson	Lucas	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Quatreville Jean fr ^{is}	D. Carpent	Marchand	
297	Rado du Matz	Com ^{te} d'Annonville Allaire		
298	Raoul	D. Quéven	Boulbar	
299	Ratier	Com ^{te} Gal (Vorient 1 ^{er})		
300	Raulo, Jean	D. Larré	Gombaud	
301	Rault, Louis	D. Malguénac	de Centre	
302	Renard	Com ^{te} d'Annonville Orient 1 ^{er}		
303	Renard, Vincent	D. Brandier	Ferrey	
304	Revel	Com ^{te} Gal Faviot		
305	Ricard Jean Marie	D. Carenton	Ouviel François	
306	Rivalain, François	D. Le Soum	Camlan	
307	Robert	Com ^{te} d'Annonville La Guilly		
308	Robert, Joseph Marie	D. St. Jacut		
309	Roche	D. Orient	Leferre	
310	Roger	Com ^{te} d'Annonville Port Louis		
311	Rohan (duc de)	Com ^{te} Gal Jomelin		
312	Ropert	Com ^{te} d'Annonville Contivy		
313	Rouault de la Vigne	Com ^{te} Gal Rohan		
314	Roucel, Célestine	D. La Roche Bernard	Gornet, Hippolyte	
315	Rouillard Jean	D. La Chapelle Gacelin	Mauvoisin Jean	
316	Rouzel, Joseph	D. La Traie Coix		
317	Roze, Mathurin	D. Gourhel	Reminae	
318	Roze, Georges	D. Neaux Noires	Lamer	
319	Sivy, Vincent	D. St. Eugual	Le Goff	
320	Solminihac (de) Louis	D. Plémur	Le Coupamec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Loymie, Alexandre	D. Etel	Marquet	
322	Steingfort	Cons. Gal Gourin		
323	Calmont, Joseph	D. Noyal-Lentivy	Le Moullac	
324	Canguy	Cons. Vanon d'Away		
325	Canguy, Yves	D. Le Saint	Le Roux	
326	Castant, Jean Marie	D. Ruffiac	Picard	
327	Cernès de La Haye	D. Néillac	Le fort, Julien	
328	Cesserot	D. Peristin	Josso, Benoni	
329	Longuedec (de) Forimand	D. Glénac	Marchand, Pierre	
330	Crébossen, François	D. Plaudren	Le Normand	
331	Uhel, François	D. Merlesvenez	Denic	
332	Vicard, Julien	D. Plumelec	Rault	
333	Videlo, Pierre Marie	D. Neulliac	Valy	

Pour copie conforme à la liste établie le 23 Janvier 1876.

Vannes, le 13 Mai 1876.

Pour le Préfet du Morbihan empêché,

Le Secrétaire Général délégué,



C. Chauvigné

DEPARTEMENT
du Morbihan.

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

Pour conserver à ce tableau sa physionomie complète, on a reproduit les résultats de l'élection du 16 janvier, tels qu'ils résultent du procès-verbal, et l'on a indiqué à l'encre rouge les résultats des nouvelles élections du 23 janvier, par suite des annulations prononcées par le conseil de préfecture.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Vannes.					
Maire	Le Clerc, Mathurin	Acceptant	Morice, Louis	Acceptant	
Béganne	Le Moutier de Vêhellec	ul	Arégo, Joseph	ul	
Perillac	Boissel, Jean Louis		Jouvenç		
Rieux	Kausmaître, Auguste		Corlay, Claude		
St Gorgon	Blain, Pierre Marie		Rivière, Laurent		
St Jacut	Robert, Joseph Marie		Voisin, Joseph Marie		<i>Élection au suppléant déclinée au conseil de Préfecture. Annulation</i>
St Jean-la-Poterie	Laudin, Jean Marie		Cottin, Michel		
St Perreux	Temasson, Jean Louis		Sicquel, Pierre Louis		
St Vincent	Collet, François		Siquicau, Pierre		
Elven	Le Corvec, Jean Marie		Tachet, Pierre Joachim		
Monteblane	Evéno, Joachim		Saliard, François		
St Stoff	Guyodo, Jean		Martin, Jean		
Création	de Virel, Alban		Lecadre, Jean Marie		
Griefféan	Le Véal, Yves Marie		Thomas, François		
Intinac	Poubasquet, Jean		Gueho, Joseph		
La Vraie-Croix	Pouxel, Joseph		Le Souestre, Bertrand		<i>Élection au suppléant déclinée au conseil de Préfecture. Annulation</i>
La Gacilly	Etillard, Emmanuel		Chatel, Pierre		
Carantoir	Picaud, Jean Marie		Oriuel, François		
Courmay	de Gouyon		Desbois		
Plémeur	de Couquedec, Ferdinand		Marchand, Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Les Fougerais	de Foucher, Auguste	Accepté	Onno, Joseph Marie	Accepté	
Quelmeur	Joly Mathurin	}	Le Blanc Pierre		
Saint-Martin	Cheval, Jacques Marie		Vanoe, François		
Criat	Poligné, François		Monneraye Pierre		
La Chapelle-Gaeline	Rouillard Jean Sébastien		Mauvoisin, Jean		
Grand-Champ.	de St Georges		Buenot, François		
Grandvaux	Kerneur		Le Tur		
Colpo.	Daniel, Julien		Jossie Laurent		
Locqueltas	Morio, Joseph Marie Morio		Cairio, Joseph Cairio		
Mençon	Le Ray, Joachim Le Ray, Joachim		Guillo, Joseph Guillo, Joseph		
Plandren	Le Bossen, François Le Bossen, François		Le Normant, Jean Marie Le Normant, Jean Marie		
Plereoy	Dano, Joachim		Chapelain, François		
Muzillac.	Kais		Jégo		
Ambon	Le Pallec, Jean Marie		Savary, Mathurin		
Arzal.	Guédon, Jacques Marie		Guillouzevic		
Billiers	Le Barillec, Jean Marie		Imbert, Julien		
Danngay	Penuisic, Olivier	Preano, Vincent			
Le Guerno	Jehanno, François	Jehanno, Jacques			
Royal-Muzillac.	Boëffard, Jean Marie	Eabo Julien Marie			
Questembert.	Le Brech, Jean Julien	Audicq Arsène			
Bevine	Le Bouvello, Joseph	Danielo, Julien			
Bohat	Vanoe, Julien	Vanoe, Jean Marie			
Larvé	Paulo, Jean	Lombaud, Mathurin			
Lauzach	Le Jallé, Julien	Aspert, Michel			
Molac	Orias, Jean Marie	Moissard Julien Marie			

Elections déferées au Conseil
de Préfecture
id
id
 Annulation
totale
Annulation
totale

Elections déferées au Conseil
de Préfecture
Elections validées.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Leauville	Jéharro, Vincent	Acceptant	Simon, Jean	Acceptant		
Plumadenc.	Gondy, Joseph	u	Picard Lave.	u		
La Roche Bernard	Roucel, Célestin	}	Sonnet, Hippolyte	}		
Canac	Josso, François		Gouret, Jean			
Perel	Pervot, Pierre		Perraud, François			
Marzan	du Breil de Pontbriand		Pergaud, Léopold			
Le Villac	Cerrier de la Haye Gus ^{te}		Le Fort, Julien			
Penestin	Cessenot		Josso Benoni			
St Dolay	Kercado, Alexis		David, François			
Chébillac	Chesniz, Jean Baptiste		Robert Isidore		Elections déferées au Conseil de Préfecture.	Annulation de suppléant. Validation du délégué.
Rochefort.	Digo, Joseph Marie		Bahon, Jean Marie			
Caden	Louet, Yves Marie		Le Borgne			
Dimazel	du Plessis de Grévedan	Grayo, Jean Marie				
Madameac	de Montcut, Hippolyte	Darilo, Julien Marie				
Hubertin	de Danne, Louis Léon	Jollivet, Guillaume				
Saint-Congard	Guillouche, Julien	Provost.				
Saint-Gravé	Caudard, Joseph	Certe, Yves				
Saint-Laurent	Houeix, Julien Marie	Plantard, Jean				
Sarrecau.	Cohéleach, Hippolyte	Dumoulin				
Arzon.	Le Serf, Alexis	Le Vigoureux Pierre Jean				
St Armel	Morice, Jean Marie Morice, Jean Marie	Morice, Mathurin - Prud'homme Guénouan, Mathurin	Elections du délégué et du suppléant déferées au Conseil de Préfecture.	Annulation totale dans cette élection le 23 janvier		
Saint-Gilvas	de Corvoisier, Louis Marie	Le Mécho, Louis Marie				
Le Cour du Parc	Le Godet, Jean Pierre	Quirio, Jean Marie				
Vannes.	Le Roy	Buquel				
Le Hézo.	L'appartient Jean, Marc	Le Blay, Joseph				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Koyabo	Shanno, Jean	Acceptant	Mahé, Guillaume	Acceptant	
Saint-Avé	Layec, Guillaume	u	Daniel, Louis	u	
Sinié	Laurent, Pierre Marie	}	Le Douarin, Louis	}	
Surzur	de Viel, Henri	}	Orgebin, Jean Marie	}	
La Trinité Surzur	Martin, Joseph	}	Le Floch, Jean François	}	
Chix	Le Digabel, Mathurin	}	Le Brax, Jean Marie	}	
Arzadon	Loërec, Michel	}	Le Rochellec, Jean Louis	}	
Bader	Jacob, Jean Pierre	}	Selo, Joseph	}	
Ile-aux-Coincs	Rozo, Georges	}	Lamer, Jean Vincent	}	
Ile-d'Arx	Le Roux, Louis Marie	}	Le Kindre, François	}	
Ploeren	Le Mellec, Ange Louis	}	Macdec, Julien	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Arrondissement de Lorient						
Auray	Le Bouleis, Armand	Accepté	Le Chevenard, Félix	Accepté		
Craeh	de Gouvello, Charles	u	Le Potébel, Jean, Pierre	u		
Locmariaquer	Le Bagousse, Joachim	}	Carnener, Louis Vincent	}		
Plongoumelen	Guillo, Pily		Le Berrigaud, Jean Marie			
Plumergat	Hagosien, Antoine		Le Hec, Yves			
Plumeret	Dano, Joseph		Le Pédic, Louis			
Palais	Droual, Etienne		Voreal, Charles			
Pengor	Piermitte, Mathurin		Piermitte, Jacques Marie			
Locmaria	Lambert, Joseph, Julien		Lamzun, Pierre Marie			
Port-Philippe	Gallen, Léandre		Boussard, Joseph Marie			
Bely	Laurent, Louis Alcide		Bourcy, Louis Joseph			
Erdeven	Le Draisson, Pierre Marie		Corsas, Pierre Marie			
Stel	Syrmie, Alexandre		Marquet, Félix			
Locval-Mendon	Nicolas, Georges		Le Corre, Louis saint		Election au délégué déferée au Conseil de Préfecture.	Annulation
Planel	Morvan, Pierre Marie		Rio, Georges			
Mennebont	Guignard, Anne Eugène		de Krouallan, Victor			
Brandevon	Renaud, Vincent, Prêtre		Perron, Pierre Ambroise			
Langueux	Blanguant de la Parrière, Jules	Le Milloch, Henri				
Languidic	Le Cress, Joseph	Le Bloch, Jean Marie				
Lorient	Roche, Louis	Leffevre				
Plasmeur	de Solminihac, Louis	Le Coupanec, Charles				
Plouay	de Pluvie, Auguste	Cornily, Emile				
Bubry	de Kerouallan, Victor	Robin, Mathurin				
Calan	Le Moing, Pierre	Le Bloch, Jean				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Inguiniel.	Le Moual, Joseph	Acceptant	Morsan, Louis	Acceptant	
Lauvaudan.	Le Fur, Pierre	u	Le Guéré, Antoine	u	
Quistinic.	Marec, Thomas	}	Olivier, Mathurin	}	
Luzigner.	Marscouët de St Georges		Le Clouérec Frédéric		
Brech.	Le Poulch, Joseph		Le Port, Michel		
Cannors.	Lamoureux, Pierre Marie		Messager, Octave		
Landraul.	Le Clouérec, Jean Marie		Rio, Sébastien		
Landévant.	Gahinet, Martin		Le Bray, Julien		
Lontscorff.	Le Daim, Pierre Louis		Le Lucton, Auguste		
Coudray.	Courtet, Pierre		Le Caloe, Louis		
Cléguen.	Muon de Hermadec, Charles		Adol, Pierre Marie		
Destel.	Dulicouët, Michel Marie		de Tangle, Albert		
Guinel.	Guyomar, Pierre François		Guyomar, Eugène		
Guéven.	Raoul.		Boulbain.		
Lort, Louis.	Marquet, Dominique		Leuc		
Gaires.	Cadoret		Quer		
Guix.	Jégo, Laurent		Koël, Laurent Victor		
Levignac.	Bouédic, Jean	Triguesser, Jean Louis			
Kerlevenec.	Abel, François	Deris, Vincent			
Lostang.	Marscouët de St Georges	Abel, Jean			
Ploubinec.	Le Borgne, Jacques	Abel, Jacques François			
Priantec.	Maccé,	Thomas			
Sainte Hélène.	de Kéridec, Christian	Le Baron, Pierre			
Quiberon.	Guégan, Timoléon	Collet, Alexis			
Cannac.	Person, Nicolas	Gy, Jules Adrien			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Floërmel.					
Gué	Carouge, Auguste	Accepté	Grayo, Rodolphe	Accepté	
Angon	Moisay de la Villocouët, Paul	}	Minier, Joseph	}	
Beignon	Guillaume, Mathurin		Guillaume, Joseph		
Monteneuf	Mardat, François		Orhan, Joseph		
Porcaro	de l'Estourbeillon, Prosper		Orhan, Jean		
S ^t Malo de Beignon	Nouvel, Julien		Mobèche, Jean Marie		
Josselin	Danet, Auguste		Pourgoigne		
Cruguel	Le Gallays, Célestus		Guillaume, Pierre Louis		
Guégon	de Bourgerel, Ernest		de Poulpiquet de Malgouët		
Guillac	Le Prince de Léon		Mandart, Etienne		
Le Hélan	Guillemaud, Julien		Roblot, Jean		
La Croix Hélan	Bermyer, Jean Marie		Moizo, Jean Marie		
La Grée Saint Laurent	Jouan, Louis		Géhelle, Pierre		
Lanoué	Lichot, Mathurin		Le Breton, Louis		
Quily	Bernard, Joseph Louis		Gautier, Joseph		
Saint Servant	Gournil, François		Le Blanc, Julien		
Malestroit	Jumel, Guillaume	Baron, Joseph			
Caro	Couédic, Jean Marie	de Montfort, Jules			
La Chapelle Caro	de la Caunelaye, Auguste	Bellaud, Auguste, François			
Dizio	Henri de Kergoët	Liquet, Mathurin			
Missiniac	de M'ollis, Jérôme	de Carheil, Ernest			
Monterreux	de Boisbaudry, Hippolyte	Orand, Jean Pierre			
Réminiac	Dinio, Coussaint	Josset, Mathurin			
Roc Saint André	de Boisbaudry, Henri	Desbois, Julien			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Truffiac	Castart, Jean Marie	Acceptant	Picard, Mathurin	Acceptant	
Saint Abraham	Briand, Louis	ref	Muet, Amel	ref	
Saint Guyomard	Pearono, Mathurin Marie Le Bras, Jacques	}	Trifon, Joseph Chomier, Jean		Élections déferées au Conseil de Préfecture.
Saint Marcel	Lebas, Jean Baptiste		Séné		
Saint Nicolas au Centre	Monneraye, Mathurin		Faxuel, Joseph		
Sorient	Goulard, Joseph		Rousel, Joseph		
Mauron	Guillotin, Joseph		Pinsard, Joseph		
Brignac	Josse, Pierre Marie		Lehonnet, Jean Bapt		
Comoret	de Senouillac, Olivier		Berhaut, Joseph		
Cléant	Davoine, Jean Marie		Pérot, Guillaume		
Saint-Briac de Mauron	Grasland, Mathurin		Gaspais, Denise		
Saint-Véry	de la Morlais, Bertranda		Pouchard		
Erchovenhauc	Morin, Joseph Guerrin, Alphonse		Davoine		
Plœrmel	Peschart, Gabriel Denise		Grandjean, Auguste		
Gourhel	Proyé, Mathurin		Reminiac, Joseph		
Campénéac	Mouvel, Julien		Le Ray, Julien		
Loyat	Cozic, Pierre Marie		Folleville, Jean		
Montetelot	Le Vilain, Julien	Caro, Jean Pierre			
Campont	Quatreville, Jean f ^{ois}	Marchand, Jean Pierre			
Rohan	Fanneau de La prie, Charles	Jouanno, Pierre			
Brihan Lousiac	Boschet, Mathurin	Coquantef, Louis			
Crédiz	Jégouel, Jean François	Richard, Denis			
Santillac	Le Tebouer, Dominique	Le Breton, Auguste			
Plengriffet	Lucas, Joseph	Pichot, Julien			
Radenac	Le Breton, Jean Marie	Jouchet, Pierre Vincent			

Annulation
totale -
nouvelle élection
le 23 janvier.

Annulation
totale -
nouvelle élection
le 23 janvier.

Annulation

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Préguiny	Vecuyer, Joachim,	Acceptant	Lamour, Jean, Louis	Acceptant	
Saint-Gauvy	Blais, Pierre	ul	Cobigo Pierre	ul	
Saint-Samson	Prétescille, François		Lucas, Joseph		
Saint-Jean-Brévelay	Caudal, François		Le Carré Mathurin		
Dignyan	Le Brayidec, Pierre		Guillennet, Joachim		
Isillio	Guinard, Louis		Pedrono, Jean		
Poullion	Oriano, Mathurin		Legat, Louis		
Guéhenno	Le Breton, Louis		Mourel		
Plumelec	Vicand, Julien		Ruault, Théodore		
Saint-Allouestre	Danet, Joachim		Samson, Jean, Mathurin		
La Trinité Porhoët	Pichonnet, Joseph		Leveau, Jean, Marie		
Ennéquet	Hervé, Joseph, Auguste		Glochon, Pierre		
Guilliers	Bouédo, Joseph		Guéry, Louis		
Ménear	Bachelard, Alphonse		Hervé, Alexandre		
Mcobay	Gaudin, Théophile		Roblot, Jean, Marie		
Saint-Malo des trois fontaines	Herpe, Joseph, Marie		Giraud, Jean, Marie		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Pontivy.					
Band	Le Gues, Louis, Jean, Baptiste	Acceptant	Le Hles	Acceptant	
Prizy	Le Beller, Joseph	ul	Probie Joseph	ul	
Guénin	Le Sargent, Joseph Marie		Amic, Joseph Marie		
Meleand	Le Balloudec René Bellec, Joseph		Le Bellier, Mathurin Le Balloudec René		Élections au délégué & au suppléant référées au Conseil de Préfecture
Pluméliau	Guillouzo, Joachim		Le Strat, Joachim		
Saint-Barthélemy	Bellec		Menriot, François		Élection au délégué référé au Conseil de Préfecture
Oleguère	Jouan, Julien, Marie		Le Guellant, Joseph		
Kerguel	Le Roux, Antoine		Languy, Joseph		
Malguénac	Pault, Louis		de Cintre, Albert		
Seillac	Videlo, Pierre Marie		Daly, Joseph Marie		
Saint Rignan	Allano, Joachim		Le Bris, Joseph		
Sainte-Trigite	Le Scodan, François		Carel, Joseph		
Séglien	Le Cellier, Noël		Le Hur, Joseph du Poctero		
Silfiac	Le Cunff, Joseph		Le Gal		
Prouët	Padoret, Albert		Le Priero, Fernand		
Berne	Le Liboux, Jean		Juguet, Yves		
Quiseric	Cadie, René		Colmon, Claude		
Lanvégen	Le Guilchet, Yves		Le Bellour, Joseph		
Meulan	Picarda, Mathurin		Picarda René		
Priziac	Hellégouarch, Julien		Le Hur, Louis		
Gourin	Lannéval, Jean, Louis		Guillaume, Louis		
Languenet	Guilchet, Jean		Proustal, Alexandre		
Le Saint	Languy, Yves		Le Roux Samuel		
Plouray	Le Bihan, Yves		Le Guic, Joseph		

Annulations
totales -
nouvelle élection
le 23 janvier.

Annulations

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roudouallec	Le Goff, Joseph	Acceptant	Le Roux, Yves	Acceptant	
Guennevi	Leuchant, Jules	ul	Le Guernevel, Pierre Louis	ul	
Langolay	Le Louec, Pierre		Carré, Bonaventure		
Vignol	Le Louec, Guillaume		Guilloux, Jean		
Loznabo	Hellec, Joseph, Marie		Guernevel, Guillaume		
Porsques	Kervinno, Mathurin		Le Breton, Guillaume		
Ploërdut	Le Bris, Joseph Louis		Le Guil, Joseph		
Saint Caradec Gregornel	Baucher, Joseph		Hellec, Joseph		
Saint Eudual	Livy, Vincent		Le Goff, Nicolas		
Soemine	Charlois, Jean, Baptiste		Lohezic, Colombar		
La Chapelle. Neuvre	Le Hen, Pierre		Martin, Jean Mathurin		
St Coreac	Cobigo, Joseph		Guyot, Vincent		
Stoustouac	Esfrédo, Colombar		Thébaud, Joachim		Élection du suppléant défectueuse au Conseil de Préfecture. Annulation
Stousteur. Remungol	Le Paib, Mathurin		Le Maquet, Jean François		
Stairin	Le Gouge, Guillaume		Moreau, Pierre		
Plumelin	Le Loctwin, Joseph		Bohelay, Alexis		
Remungol	Le Menahéze, Jean		Jégouzo, Mathurin		
Pontivy.	Le Fur, Jules		Maressal, Paul		
Croixanvec	Le Clezio, Jean Marie		Le Bellou, Julien, Marie		
Quellias	Daniel, Jean Marie		Le Masson, Mathurin		
Query	Hervégant, Joseph		Philippe, Jacques		
Kerfouy	Leuyer, Joseph		Propert, Louis au lieu de Le Moullec		Élection de Le Moullec comme suppléant défectueuse au Conseil de Préfecture. Annulée
Le Boury	Rivalain, François		Camblan, Joseph		
Royal. Pontivy	Calmont, Joseph		Le Moullec, Vincent		
Saint. Gerand	Le Frene, Jean		Le Goff, Joseph Mathurin		

DÉPARTEMENT
du Morbihan



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.



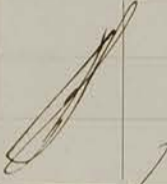








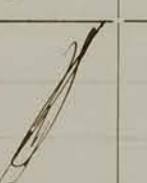
(N^{os} 1 à 200 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)






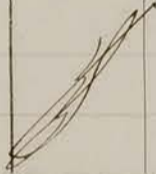


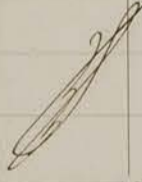



On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.












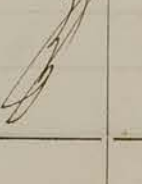
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

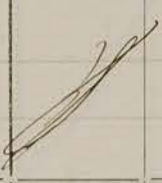

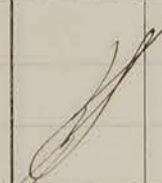
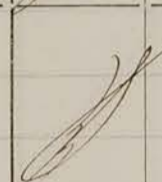

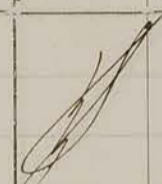
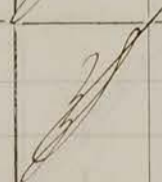
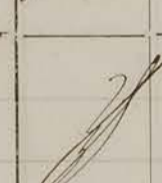

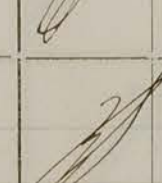

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.








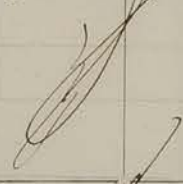




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Allain, Conseiller d'arrond. ^{t.} Quiberon.					
2	Allano, Joachim Maire, D. St. Aignan.					
3	Aréas, Jean Marie Conseiller municipal D. Molac.					
4	Audrey de Kerdrel, Député.					
5	Audrey de Kerdrel, Conseiller ^{général} municipal. Rochefort.					
6	Bachelard, Alphonse Conseiller municipal. D. Ménéac.					
7	Bancher, Joseph, Propriétaire D. St. Caradec Grogomel.					
8	Beaurais, Conseiller Général. Lorient (2 ^e).					
9	Bellec, Conseiller d'arrond. ^{t.} Baud.					
10	Bernard, Joseph Maire D. Guily.					
11	Berruyer, Pierre M. Conseiller municipal. D. La Croix-Kellean.					
12	Bertic, Conseiller Général Quiberon.					













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Binis, Coussant Maire. D. Remuniac.					
14	Blain, Pierre Marie Adjoint. D. St. Gorgon.					
15	Blanquant de la Barrière Conseiller municipal. D. Inzingac.					
16	Boiffard, Jean Marie Conseiller municipal D. Noyal-muzillac.					
17	Boissel, Jean Louis Conseiller municipal D. Feillac.					
18	Bonnelle Conseiller Général Belle-Île.					
19	Boschet, Mathurin Conseiller municipal D. Brehan-Soudéac.					
20	Boterff, Conseiller d'arrondissement. La Roche-Bernard.					
21	Bonédic, Jean Adjoint. D. Kervignac.					
22	Bonédo, Joseph Marie Maire. D. Guilliers.					
23	Bombasquet, Jean Marie Maire. D. Sulniac.					
24	Boy, Conseiller d'arrondissement. Lorient (2 ^e).					













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Briand, Louis Maire D. St. Abraham.					
26	Cadic, René Adjoint. D. Guisriff.					
27	Cadorez, Albert, Adjoint D. Faouet					
28	Cadorez, Maire. D. Gâner.					
29	Cadondal (de) Conseiller Général, St. Jean-Brievelay.					
30	Caradec, Albert, Conseiller Général, Stven.					
31	Carouge, Auguste, Conseiller municipal. D. Guer.					
32	Caudal, François-Louis Conseiller municipal. D. St. Jean-Brievelay.					
33	Caudart, Joseph, Conseiller municipal. D. St. Grève.					
34	Charlois, Jean Bapt ^e Maire. D. Lormine.					
35	Chesmin, Jean Bapt ^e Maire. D. Géhillac.					
36	Cheval, Conseiller d'arrondissement, Belle-Île.					

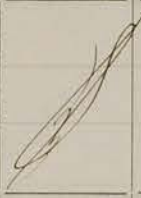



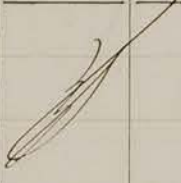




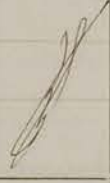


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Cheral, Jacques Marie Maire. D. St. Martin.					
38	Clérec, Michel Maire. D. Arradon.					
39	Cobigo, Joseph Maire. D. Moreac.					
40	Cohéleach, Louis Maire. D. Sarzeau.					
41	Colineaux Conseiller d'arrond. Malestroit.					empêché pour cause de maladie
42	Collet, François Maire. D. St. Vincent.					
43	Corvoisier (de) Louis Marie Conseiller municipal. D. St. Gildas.					
44	Couëdic, Jean Marie Conseiller municipal. D. Caro.					
45	Cougoulie, Conseiller d'arrond. Grand-Champ.					
46	Courtet, Jean Maire. D. Candan.					
47	Cozie, Pierre Marie Maire. D. Loyat.					
48	Danet, Joachim Conseiller municipal. D. St. Aubin.					

en l'absence de l'assesseur constatant le vote

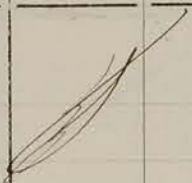

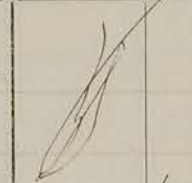

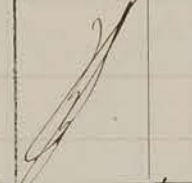
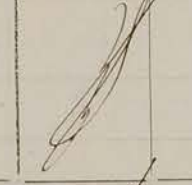
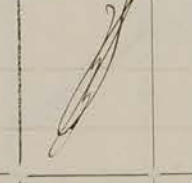


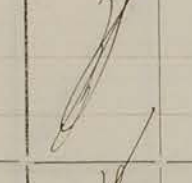
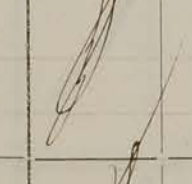
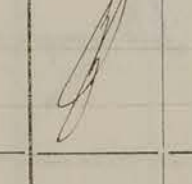
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Danet, Auguste Conseiller municipal D. Tosselin.					
50	Daniel, Julien Maire. D. Colpo.					
51	Daniel, Jean-Marie Maire. D. Guéjar.					
52	Danne (de) Louis Léon Conseiller municipal D. Pluhelin.					
53	Dano, Conseiller Général Bely.					
54	Dano Joseph Conseiller municipal D. Pluneret.					
55	Dano, Julien Maire. D. Plescop.					
56	Davoine, Jean-Marie Adjoint. D. Néant					
57	Digo, Joseph Marie Maire. D. Rochefort.					
58	Dicéano, Mathurin Maire. D. Buléon.					
59	Droual Pierre Conseiller municipal D. Palair					
60	Duant Conseiller d'arrondissement. Plouay.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Du Bodan Député					
62	Du Boisbaudry, Henri Conseiller municipal. D. Roc St-André.					
63	Du Boisbaudry, Hipp ^{te} Maire. D. Monténeur					
64	Du Bot, Conseiller Général. Guer.					
65	Du Boudot de Kerougey Conseiller Général. Hennebont.					
66	Du Breil de Loubriand Maire D. Marzan					
67	du Fresno de Viel, Henri Adjoint. D. Surzur.					
68	Du Fresno de Viel, Alban Maire D. Gredion.					
69	Dulissouët, Michel Maire D. Gestel.					
70	Du Noday, Conseiller d'arrondissement. Josselin.					
71	Duplessis de Grénéday, Conseiller Général La Trinité-Porhoët					
72	Duplessis de Grénéday Conseiller municipal D. Emerzel.					


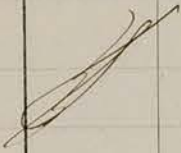

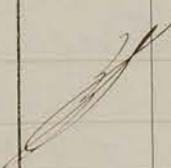








NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Thomno, Jean Maire. D. Noyalo.					
74	Strillard, Emmanuel Conseiller municipal D. La Gailly.					
75	Swain, Conseiller Général. La Gailly.					empêché pour cause de maladie de son père -
76	Evenc, Jacques Maire D. Montebiane					
77	Tanneau de Lahorie Conseiller d'arrondissement. Rohan.					
78	Tanneau de Lahorie Conseiller municipal D. Rohan.					
79	Forges (de) Conseiller Général. Allaire.					
80	Toucher (de) Auguste Conseiller municipal D. Les Fouquières.					
81	Fresneau, Député.					
82	Gahinet, Conseiller d'arrondt. Bely.					
83	Gahinet, Martin Adjoint. D. Vandevant.					
84	Galley, Léandre Maire D. Port. Philippe.					












NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Gaudin, Jean Marie Maire D. St-Jean-la-Poterie.					
86	Gaudin, Théophile Maire D. Mohan.					
87	Goussillac (de), Olivier Conseiller municipal D. Concarneau.					
88	Gervot, Pierre Conseiller municipal D. Fierl.					
89	Glair Conseiller municipal D. Muzillac.					
90	Glais, Pierre Marie Maire D. St-Goumy.					
91	Gilles, Louis Jean Conseiller municipal D. Band.					
92	Gouidy, Vincent Maire D. Plencadeuc.					
93	Goulard, Joseph M ^{re} Maire D. Serent.					
94	Gourmil, François Adjoint D. St-Servant.					
95	Gourello (de), Député.					
96	Gourello (de), Charles Conseiller municipal D. Crach.					








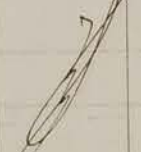




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Gouyon (de) Conseiller municipal D. Couron.					
98	Grasland, Mathurin Conseiller municipal D. St. Pierre de Mauron.					
99	Guedas, Jacques Maire, D. Arzal.					
100	Guegan, Jean Siméon Conseiller municipal D. Guiberon.					
101	Guého, Conseiller d'arrond. Rives.					
102	Guignard, Aimé Eugène Maire. D. Hennebont.					
103	Guilchet, Jean Conseiller municipal D. Langonnet.					
104	Guillaume, Math ^{is} Maire D. Beignon.					
105	Guillemand, Julien Conseiller municipal D. Hellebar.					
106	Guillevin, Jean Bénédict Conseiller municipal D. St. Pierre Guiberon.					
107	Guillo, Bily Maire. D. Longoumelen.					
108	Guillotiz, Conseiller d'arrondissement Rochefort.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Guillotin, Joseph Conseiller municipal D. Mauron.					
110	Guillouche, Julien, Maire, D. St. Congard.					
111	Guillouzo, Joachim Maire D. Lunnélauc.					
112	Gumard, Louis Conseiller Municipal D. Billis.					
113	Guyodo, Joseph Conseiller municipal D. St. Nolf.					
114	Guyomard, Conseiller Général, D. Pontscorff.					
115	Guyomar, Pierre Maire D. Guidel.					
116	Guyot de Salins Conseiller Général, Auray.					
117	Guyot, Conseiller d'arrondissement, Fosselin.					
118	Hamon, Duplessis Conseiller Général, D. Guéméné.					
119	Hardat, François Conseiller municipal D. Monteneuf.					
120	Harscoët de St. Georges Maire D. Plurigner.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Harscoët de St-Georges, Propriétaire. D. Grand. Champ.					
122	Harscoët de St-Georges Maire. D. Nozhang.					
123	Haumaitre, Auguste Desservant. D. Rieux.					
124	Kellec, Joseph Marie Maire. D. Locmalo.					
125	Kellégouarch, Jules Maire. D. Luziac.					
126	Henry de Kergoët, Ludovic Propriétaire. D. Lizio.					
127	Henrio, François Conseiller municipal D. St. Barthélemy.					Suppléant des remplaçants de M. Balloë, délégué, dont l'élection a été annulée.
128	Herpe, Joseph Marie Maire. D. St. malo. des 3. fontaines.					
129	Hervi, Joseph Auguste Maire. D. Vignot.					
130	Houeix, Julia, Marie Maire. D. St. Laurent.					
131	Huson de Kermadec Maire. D. Léguer.					
132	Jacob, Jean Pierre Conseiller municipal D. Baden.	Jelo Joseph suppléant				Note par le Suppléant en vertu de décision du Bureau

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Jaffré (l'abbé), Député.					
134	Jego, Laurent, Conseiller municipal D. Groix.					
135	Jégorel, Jean François Conseiller municipal D. Groix.					
136	Jéhanno, Vincent Maire D. Pœule.					
137	Jéhanno, ^{fr} Marie Maire D. Le Guerno.					
138	Jollivet, René Conseiller Général. Vannes (ouest).					
139	Jollivet, Castellet, Conseiller Général. Vannes (ouest).					
140	Joly, Mathurin, Maire, D. Guéhenec.					
141	Josso, François Maire D. Caméel.					
142	Jose, Pierre Marie Maire, D. Brignac.					
143	Jouan, Julien Marie Maire. D. Aiguères.					
144	Jouan, Louis Maire D. La Grée St. Laurent.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Jonannic, Conseiller d'arrondissement Quertembert.					
146	Jumel, Guillaume Conseiller municipal D. Malestroit.					
147	Kercado, Conseiller Général La Roche-Bernard.					empêché par cause de décès sa femme.
148	Kercado, Alexis, fils Propriétaire. D. S ^{te} Dolay.	David, François Propriétaire D. S ^{te} Dolay.				voté par le Suppléant
149	Régosien, Antoine Adjoint. D. Plumergat.					
150	Révidec (de), Député.					
151	Révidec (de), Christian, Maire. D. S ^{te} Hélène.					
152	Kerneur, Conseiller municipal D. Brandivy.					
153	Kersnallay (de) Victor Conseiller municipal D. Babuy.					
154	Régant, Joseph Maire. D. Guern.					
155	Rvinio, Mathurin Maire. D. Perquen.					
156	La Bourdonnaye (de) Conseiller Général, D. Grand-damp.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	S. Buharaye (de) Conseiller d'arrond ^t . S. Jean-la-Poterie.					
158	S. Lambert, Joseph Julien Conseiller municipal D. Soemaria.					
159	S. Vambilly (de) Conseiller Général Soemnie.					
160	S. Monneraye (Const. de) Député.					
161	S. Morlais (de) Conseiller municipal. D. S. Léry.					
162	S. Monneux, Pierre M ^{te} Adjoint. D. Camors.					
163	S. Annerval, Jean Louis Conseiller municipal. D. Gouvin.					
164	S. Ansö, Julien Maire. D. Bohal.					
165	S. Appartient, Jean Marie Adjoint. D. Le Hézo.					
166	S. Laurent, Pierre Marie Conseiller municipal. D. Sene.					
167	S. Laurent, Louis Alvide Conseiller municipal. D. Belz.					
168	S. Voltais (de) Conseiller d'arrond ^t . Gues.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Sayec, Guillaume Conseiller Municipal D. S. aré.					
170	Le Bagoum, Joachim Maire D. Soumariquet.					
171	Le Barillec, Jean M ^{re} Maire D. Billier.					
172	Le Bas, Jean Baptiste Conseiller municipal D. S. Marcel.					
173	Le Beller, Joseph Conseiller municipal D. Breizy.					
174	Le Berre, Conseiller Général D. Aeguerac.					
175	Le Bihay, Yve-Marie Conseiller municipal D. Lloray.					
176	Le Boursicot, Conseiller d'arrondissement Gomin.					
177	Le Bras, Conseiller d'arrondissement, Locminé.					
178	Le Brazidec, René Conseiller municipal D. Bignan.					
179	Le Brech, Jean-Jules, Maire D. Questembert.					
180	Le Breton, Jean M ^{re} Maire D. Redonac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Le Breton, Louis ^{fr.} Maire D. Guéhenno.					
182	Le Brigand, Pierre Adjoint. D. St. Gonnery.					
183	Le Bris, Joseph Louis Propriétaire. D. Floërdut.					
184	Le Borgne, Jacques Maire D. Ploubinec.					
185	Le Boulech, Joseph Conseiller municipal, D. Brech.					
186	Le Bouleis, Armand Conseiller municipal D. Amay.					
187	La Caunclaye (de) Auguste Conseiller municipal D. La Chapelle.					
188	Le Clech, Conseiller d'arrond. Le Faouët.					
189	Le Clerc, Mathurin Conseiller municipal D. Allaire.					
190	Le Clezio, Jean Marie Maire. D. Croisanvec.					
191	Le Clouërec, Jean M. Maire D. Sandaul.					
192	Le Corre, Cozmaint D. Soccal. menton.					Suppléant devant délégué ensemblement de M. Nicolas dont l'élection a été annulée.

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cents électeurs.

A Vannes, le 29 Janvier 1876.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt dix sept émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,



[Handwritten signature]

[Handwritten signatures]

DÉPARTEMENT
du *Morbihan*.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2^{ème}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *201* à *333* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
201	Le Febvrier, Dominique Maire D. Santillac.		<i>[Signature]</i>			
202	Le Franc, Conseiller Général Questembert.		<i>[Signature]</i>			
203	Le Friene, Jean, Maire D. St. Gerand.		<i>[Signature]</i>			
204	Le Fur, Conseiller d'arrondiss ^t Guéméné.		<i>[Signature]</i>			
205	Le Fur, Jules Conseiller municipal D. Lontivy.		<i>[Signature]</i>			
206	Le Fur, Pierre Maire D. Lanvaudan.		<i>[Signature]</i>			
207	Le Gallays, Célestin, Conseiller municipal D. Eruguel.		<i>[Signature]</i>			
208	Le Galloudec, René Maire D. Melrand.		<i>[Signature]</i>			
209	Le Gargasson, Conseiller d'arrondiss ^t Lontivy.		<i>[Signature]</i>			
210	Le Gloahec, Mathurin, Maire D. La Guitte. s/mer.	Bernard, Louis Marie Adjoint. D. La Guitte. s/mer.	<i>[Signature]</i>			il a été voté par le suppléant, M. Bernard
211	Le Goërbe de Keroy, Conseiller d'arrondiss ^t Ploërmel.					empêché pour cause de maladie
212	Le Godec, Jean Pierre Adjoint. D. Gour du Parc.		<i>[Signature]</i>			



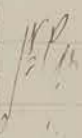
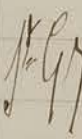

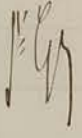
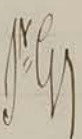
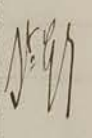
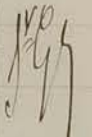



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Le Goff, Joseph Conseiller municipal D. Roudonallec.		<i>[Signature]</i>			
214	Le Gouge, Guillaume Maire D. Naizin.		<i>[Signature]</i>			
215	Le Goussello, Joseph Conseiller municipal. D. Verrie.		<i>[Signature]</i>			
216	Le Guilchet, Yves Maire D. Sannecygen.		<i>[Signature]</i>			
217	Le Hen, Pierre Propriétaire D. La Chapelle-Neuve.		<i>[Signature]</i>			
218	Le Houézec, Conseiller d'arrond. D. Quignier.		<i>[Signature]</i>			
219	Le Jalle, Julien Propriétaire D. Saunach.		<i>[Signature]</i>			
220	Le Teal, Yvo Marie Maire D. Brefflean.		<i>[Signature]</i>			
221	Le Tiboua, Jean Maire D. Verrie.		<i>[Signature]</i>			
222	Le Torrec, Guillaume Maire D. Signol.		<i>[Signature]</i>			
223	Le Torrec, Pierre, Maire D. Sangoëlan.		<i>[Signature]</i>			
224	Le Marchand, Conseiller d'arrond. La Trinité-Porticot.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	S. Temasson, Jean Louis Maire. D. St. Berneux.		<i>[Signature]</i>			
226	S. Mellec, Ange Louis Maire. D. Plouren.		<i>[Signature]</i>			
227	S. Ménahéze, Jean Arjout D. Remungol.		<i>[Signature]</i>			
228	S. Merle de Beauport Conseiller d'arrond. Bontcorff.		<i>[Signature]</i>			
229	S. Mintier de Schellec, Maire. D. Béganne.		<i>[Signature]</i>			
230	S. Moing, Conseiller d'arrond. Hennebont.		<i>[Signature]</i>			
231	S. Moing, Pierre Maire. D. Calan.		<i>[Signature]</i>			
232	S. Monal, Joseph Maire. D. Inguinial.		<i>[Signature]</i>			
233	S. Onglier, Conseiller Général, Loutivy.		<i>[Signature]</i>			
234	S. Teon (Luce de) Propriétaire. D. Guillac.		<i>[Signature]</i>			
235	S. Pailh, Mathurin, Conseiller municipal. D. Monastoir. Remungol.		<i>[Signature]</i>			
236	S. Pallec, Jean Marie Maire. D. Ambon.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Le Par, Louis Marie Conseiller municipal. D. St. Eustache.		<i>[Signature]</i>			
238	Le Poëtriv, Joseph Maire. D. Plumelin.		<i>[Signature]</i>			
239	Le Poëtriv, Conseiller d'arrond. Baud.		<i>[Signature]</i>			
240	Le Ray, Joachim Conseiller municipal D. Meneon.		<i>[Signature]</i>			
241	Le Roux, Antoine, Maire. D. Egriat.		<i>[Signature]</i>			
242	Le Roux, Louis Marie Maire. D. He d'arg.		<i>[Signature]</i>			
243	Le Roy, Adjoint. D. Vanne.		<i>[Signature]</i>			
244	Le Scodan, J ^{me} Marie Maire. D. St. Brigitte.		<i>[Signature]</i>			
245	Le Serf, Alexis, Maire D. Arzon.		<i>[Signature]</i>			
246	Le Sargent, Joseph Conseiller municipal. D. Guenin.		<i>[Signature]</i>			
247	Le Stombillon (de), Prosper Conseiller municipal. D. Lorcato.		<i>[Signature]</i>			
248	Le Sellier, Conseiller d'arrond. Aiguère.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Le Cellier, Noël Adjoint. D. Séglien.					
250	Le Vaillant, Conseiller d'arrond ^t . D. Sarzeau.					
251	Le Vilain, Julien Conseiller municipal, D. Montetelot.					
252	Shermite, Mathurin Conseiller municipal. D. Bangor.					
253	Torois, Conseiller Général Muzillac.					
254	Touer, Yvonne Marie Maire, D. Caden.					
255	Tucas de Bourgerel, Conseiller municipal. D. Guégon.					
256	Tucas, Joseph Maire. D. Hengriffet.					
257	Mace, Conseiller municipal D. Rianteac.					
258	Magonde la Balue, Conseiller Général, Nannoy.					
259	Marec, Thomas Maire. D. Quistinié.					
260	Marquet, Jean Dominique Conseiller municipal. D. Port-Louis.					

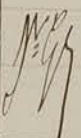
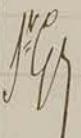

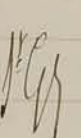
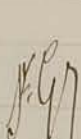

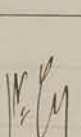
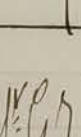
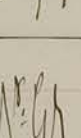
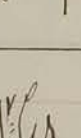
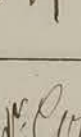
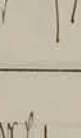
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Martin, Député.					
262	Martin, Joseph Maire. D. La Grivite-Suzur.					
263	Mauduit, Conseiller d'arrondissement. Muzillac.					
264	Miollis (de), Jérôme Conseiller municipal. D. Missillac.	de Carheil propriétaire, conseiller m ^{al} . suppléant.				Il a été voté par le suppléant, M. Carheil
265	Moisan de La Villouvié Maire. D. Angan.					
266	Moisan, Conseiller d'arrondissement. Mauron.					
267	Moncuit (de), Hippolyte Conseiller municipal. D. Malansac.					
268	Monneraye, Mathurin Conseiller municipal. D. St. Nicolas du Certre.					
269	Morel, Conseiller Général. Baud.					
270	Morice, Jean Marie Adjoint. D. St. Anne.					
271	Morin, Joseph Maire. D. Eréhorontenc.					
272	Moris, Joseph Marie Maire. D. Loignellac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Morvan, Pierre Marie Conseiller municipal. D. Flanel.					
274	Mouron, Conseiller d'arrond. Vannes.					
275	Nantois (de), Conseiller Général. Port-Louis.					
276	Nouvel, Julien, Maire. D. St-Malo-de-Beignoz.					
277	Nouvel, Julien, Conseiller municipal D. Campeneac.					
278	Offredo, Colomban, Maire. D. Montoir-ae.					
279	Pedrono, Mathurin, Maire. D. St-Guyomard.					
280	Perrin (de) Conseiller Général. Pluvigner.					
281	Person, Nicolas, Conseiller municipal. D. Carnac.					
282	Peschart, Conseiller Général. Plémeur.					
283	Peschart, Désiré Conseiller municipal Plémeur.					
284	Pessel, Marc, Maire. D. Ploubarnel.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
285	Tenchant, Jules Maire. D. Guéméné.		<i>[Signature]</i>			
286	Picarda, Mathurin Maire. D. Meslay.		<i>[Signature]</i>			
287	Pichonnet, Joseph Conseiller municipal, D. La Grève. Lorhoit.		<i>[Signature]</i>			
288	Pichot, Mathurin Maire. D. Lanouée.		<i>[Signature]</i>			
289	Pinnigie, Olivier Maire. D. Dangan.		<i>[Signature]</i>			
290	Pisger (de) Député.		<i>[Signature]</i>			
291	Pluvie (de) Conseiller Général. Llouay.		<i>[Signature]</i>			
292	Pluvie (de), fils, Propriétaire. D. Llouay.		<i>[Signature]</i>			
293	Poligné, François Maire. D. Creal.		<i>[Signature]</i>			
294	Pozzy, Conseiller Général. Sarzeau.		<i>[Signature]</i>			
295	Prétesille, François Vicaire. D. St. Samson.		<i>[Signature]</i>			
296	Quatreville Jean-François Maire. D. Campont.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Rado du Matz Conseiller d'arrondissement. Allaire.					
298	Raoul, Maire D. Guéron.					
299	Ratier, Conseiller Général. Lorient (1 ^{er}).					
300	Raulo, Jean Maire. D. Larré.					
301	Rault, Louis Maire. D. Malguenac.					
302	Renaud, Conseiller d'arrondissement. Lorient (1 ^{er}).					
303	Renaud, Vincent. Maire. D. Brandevon.					
304	Revel, Conseiller Général. Le Faouët.					
305	Ricard, Jean Marie Maire. D. Larentoir.					
306	Rivalain, François Maire. D. Le Douarin.					
307	Robert, Conseiller d'arrondissement. La Gacilly.					
308	Robert, Joseph Maire, D. Sijaut.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
309	Roche, Conseiller municipal D. Lorient.					
310	Roger, Conseiller d'arrondissement Port-Louis.					
311	Rohan (duc de) Conseiller Général, Josselin.					
312	Ropert, Conseiller d'arrondissement Lorient.					
313	Rouault de Varigné Conseiller Général Rohan.					
314	Roucel, Célestin Adjoint D. La Roche-Bernard.					
315	Rouillard, Jean, Sébastien Desservant D. La Chapelle Gaceline.					
316	Rouael, Joseph Maire D. La Trinité-Croix.					
317	Roze, Mathurin Maire D. Gourhel.					
318	Rozo, Georges Marie Conseiller municipal D. Héaup. Nomen.					
319	Sirij, Vincent Maire D. St-Eugène.					
320	Solminchac (de), Louis Maire D. Plœmeur.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Loymie, Alexandre Conseiller municipal. D. Uel.					
322	Steinfort, Conseiller Général. Courn.					
323	Calmont, Joseph, Maire. D. Noyal. muzillac.					
324	Banguy, Conseiller d'arrondissement. Aray.					
325	Banguy, Yver, Conseiller municipal. D. Le Saint.					
326	Castart, Jean Marie, Adjoint. D. Ruffiac.					
327	Berrien de la Haye, Gustave Conseiller municipal. D. Nivillac.					
328	Besserot, Adjoint. D. Lencestun.					
329	Bonguedec (de), Ferdinand Conseiller municipal. D. Glenac.					
330	Crébossey, François Maire. D. Plaudren.					
331	Uhel, François Maire. D. Merlevenez.					
332	Vicaud, Julien Conseiller municipal. D. Plumetec.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent trente trois électeurs.

A *Nannes*, le 29 Janvier 1876.

Le Préfet,



W. H. D. G. G. G.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent trente deux

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Marquet

Les Scrutateurs,

H. de la Courmelaye

de Nouff

M. H. D. G. G. G.

W. H. D. G. G. G.

N ^o III M ^r Charles de La Monnaie	 	 	 	 	126
N ^o IV M ^r Andrieux de Kerdel	 	 	 	 	136
N ^o V M ^r de Kerdec	 	 	 	 	102
N ^o VI M ^r Hamon Duplessis	 	 	 		70
N ^o VII M ^r Beauvais	 	 			34
N ^o VIII M ^r Binguet					30
N ^o IX M ^r Guerin					32
N ^o X M ^r de Lambilly M ^r de Morstin M ^r de Zuer, vocu à l'Oratoire M ^r de Brothays Voix perdus Buc de Pichon	 				

Barthelemy

*M^r Leguina
Le Greffier
Prout*

*Le Directeur de la Section
M^r Guignard*



M ^{re} de La Noueraye	iiiiiii 8 + 11 iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	126
M ^{re} Audry de Rendel	iiiiiii 10 + iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	136
M ^{re} de Keridec	iiiiiii 6 + 111 iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	102
M ^{re} Lamour Duplessis	iiiiiii 5 + 111 iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	70
M ^{re} Beauvais	iiiiiii 3 + 11111 iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	34
M ^{re} Burgault	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	30
M ^{re} Guerin	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	iiiiiii iiiiiii iiiiiii	32

- M^{re} de
- M^{re}
- M^{re}
- M^{re}
- M^{re}
- M^{re}
- Voix perdus
- de Lambilly
- Martin
- Zinravon Barnet
- de Northais
- Jallinet Perre

iiii
1
1
1
1

le Duc de Rohan

de Joutin
Le Creff Joseph
de Grandpierre de Joutin
M. Jullien



1^{er} Cour de Scrutin

8

2^e Section de Vote

Feuille de pointage

M^r de La Morneraie

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

94

M^r Andrieux de Kerdel

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

94

M^r de Keridec

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

76

M^r Lamoignon Duplessis

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

29

M^r Beauvais

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

20

M^r Burganel

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

16

M^r Guerin

IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII IIII / IIII

20

M^r Fabrice René
M^r Richard Notaire
M^r Do Lambilly J^{ol}
M^r
M^r
Voix perdues

1
1
IIII

V^r K. de V. Guery

Marquet J^{ol} J^{ol} de la Cour de Justice
D. Roux



11

M ^r de la Mousaye						= 94
M ^r Andrieux de Kerdel						= 94
M ^r de Kerdec						= 76
M ^r Lamour Duplexe						= 43
M ^r Beauvais						= 20
M ^r Burgault						= 16
M ^r Guerin						= 20

M^r Jollivet René
 M^r Lehoucq M^r
 M^r de Lambilly
 M^r
 Voix perdues.

M^r de St George

M^r Marguet

M^r de la Courmouze
 Le Roux



1
1
1

Morbihan

Archives - 1 -
Carton 5 - 8



Archives
du Sénat

Elections de 1876

Procès-verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats de l'élection des députés et des suppléants.

Listes d'empêchement - [2 bureaux]

4 feuilles de dépouillement de scrutin.